COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 JANVIER 2016

Demande de subvention DSR (Dotation Solidarité Rurale) – travaux de voirie sur VC 11 « Villavrain » et VC 30 « Cellettes »

Demandée initialement pour le cimetière, elle sera réaffectée aux travaux de voirie L'ensemble du Conseil est d'accord pour une réorientation des subventions.

Agglopolys : assainissement collectif et non collectif – approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics

L'ensemble du Conseil approuve le rapport.

Agglopolys : avis du conseil municipal sur le projet de schéma de mutualisation

L'ensemble du Conseil approuve ce projet.

Point propreté enterré Ruelle de l'Eglise

Les services d'Agglopolys se sont déplacés pour définir un site en accord avec la commune. Ils ont besoin d'une surface de 18 m² (6 m x 3 m). Il sera mis en place courant janvier sur le terrain récemment acheté par la commune, place de l'église en bordure de l'allée du parking. Son coût de 35 000 € sera pris en charge par Agglopolys.

SIDELC: sécurisation Poste « La Pierre Percée »

Un câble téléphonique doit être enterré en même temps qu'un câble électrique. Le passage de l'électricité est pris en charge par le SIDELC mais le téléphone, en dehors de certains matériels pris en charge par France Télécom, est à la charge de la commune pour un montant à 13 200 €. Claude HASCOËT, délégué de la commune au SIDELC, a fait constater aux personnes compétentes qu'il était possible de faire la tranchée sur une partie de l'accotement et que la réfection de la voirie n'était pas à faire d'où une économie substantielle. Une étude sera faite, pour un montant de 600 €. L'ensemble du Conseil valide cette décision.

Personnel communal : autorisations absences liées aux évènements familiaux

L'article 59 de la loi du 26 janvier 1984 prévoit la possibilité d'accorder des autorisations d'absence, en dehors des congés annuels mais il n'existe aucun décret d'application. Les communes peuvent appliquer leur propre règlement. Madame le Maire a établi une comparaison entre différente collectivités locales. Après discussion, la proposition suivante est faite :

	·	
-	mariage de l'agent ou signature d'un PACS	5 j
-	naissance d'un enfant (à prendre dans les 15 jours de la naissance)	3 j
-	décès conjoint, enfant	3 j
-	décès père, mère	3 j
-	maladie grave conjoint, enfant, père, mère	2 j
-	mariage des enfants de l'agent	2 j
-	mariage, décès des autres ascendants, mariage ou décès des collatéraux	
	du 2 ^e degré (frères, sœurs, grand-père, grand-mère, beau-frère, belle-sœur)	2 j
-	décès des beaux-pères et belles-mères	2 j
-	mariage ou décès des collatéraux du 3 ^e degré (oncles, tantes, neveux, nièces,	
	cousins, cousines)	1 j
-	déménagement de l'agent dans le département ou hors département	2 j

Il sera accordé un jour supplémentaire pour un déplacement au-delà de 500 km. L'ensemble du Conseil valide cette grille.

Lycée Boissay : demande de subvention

Il s'agit d'une demande pour financer des travaux du lycée dans lequel un enfant de Cheverny est scolarisé.

Treize membres du Conseil votent contre l'attribution, 2 s'abstiennent.

Affaires diverses

Arrêt de bus scolaire Croix de l'Ormeau: Le viticulteur riverain de l'arrêt a labouré son terrain et l'espace réservé aux enfants est considérablement réduit, ce qui rend le site très dangereux. Les parents ont fait un courrier au Conseil Départemental qui a répondu que l'arrêt a été déplacé sur la route du Lavoir (communale) car il ne doit pas se trouver sur une route départementale. Nadège ZEPPA contactera les parents afin de rencontrer le représentant du Conseil Départemental.

Recensement du 1^{er} janvier **2016** : la commune compte 1023 habitants, soit 22 habitants de plus qu'au 1^{er} janvier 2015.

Agenda 2016 : 2 événements supplémentaires auront lieu cette année : concerts de trompes, en ville et dans le parc du château, probablement en mai et une soirée musique classique/jazz le 27 août. Mille lectures d'hiver : La comédienne Chloé Bourgois viendra lire "Trois semaines en ce jardin" de Juan Goytisolo, dimanche 31 janvier à 17 h 30 salle des séniors de Cheverny (à côté de la salle des fêtes). Entrée libre.

Vœux du maire : Samedi 16 janvier à 18 h salle des fêtes.

Le prochain Conseil Municipal le lundi 1er février 2016 à 19 h